

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques du GrandTerrier]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Mai 2009
n. 8

MIZ MAE

Le corsaire de Kernaou

Frañsez Rouz, kourser war vor

Pouvait-on imaginer que quelqu'un né à Kernaou en Ergué-Gabéric de milieu modeste et rural comme François-Yves Le Roux allait s'engager comme corsaire à Brest, être capturé à Terre-Neuve par les anglais, prisonnier sur les fameux pontons de Portsmouth, s'évader et débarquer à Roscoff, et ensuite entamer une nouvelle carrière bien plus artistique ?

Jean-François est né en 1788 à Kernaou près de Kerdévet, son acte de baptême en atteste. Son père est déclaré absent et malade sur l'acte et décède quelques jours après au lieu-dit Kernaon plus au nord. Cette année-là son frère, son aîné de 3 ans, va également mourir. Sa mère s'est sans doute placée à Kernaou pour subvenir aux besoins familiaux. Elle se remarie avec l'agriculteur actif tenant l'exploitation. Sur le recensement de 1790 ils sont mentionnés tous les trois, Jean-François, sa mère et son beau-père.



Kernaou
actif..... Anne Le Maquer cultivateur — 30.
Catherine Le foret sa femme — 26.
Anne Maquer son fils — 6 mois
François Le Maquer son fils de la femme de — 3.



Très jeune sans doute il s'engage sur un navire corsaire à Brest. Il sera capturé par les anglais du côté de Terre-Neuve dans des circonstances encore inconnues. Il est conduit dans les geôles des pontons de Portsmouth en Cornouaille anglaise d'où il réussit à s'évader au bout de quatre ans. Il débarque à Roscoff où il commence une toute autre nouvelle vie.

Le prochain Kannadig paraîtra en septembre 2009. A-greiz kalon, Jean.



Sommaire

Corsaire prisonnier Kourser war vor	1
Organiste à Guimiliau Ograouer braz	2
Chronique de Marjan Marjan zo en-dro	3
Histoire du Canal Dour ar veil paper	4
Noces à la Capitale Frikou vraz e voc'h	8
Kerelan, le francfief Dihelloù ar grennam- zer	9
Cahiers d'Anatole Kaerioù ar Braz	10
Espace Deguignet Yann-Mari Deguignet	11
Eugène Boudin Penter ar bardonnoù	12

Krennlavar

[proverbe]

Kazh maneget n'eo
ket mat da logota.

[Chat ganté n'est pas
bon pour chasser
souris]



Corsaire et Organiste à Guimiliau

Kourser hag ograouer braz

La biographie et les aventures maritimes de François-Yves ont été commentées par Pierre Guillot et Michel Cocheril. Mais leurs sources documentaires n'ont pas été rapportées : serait-ce les registres de la Royal Navy Britannique ou alors des archives familiales ?

Dans le « Dictionnaire des organistes français des 19 et 20e siècles » de P. Guillot, on apprend justement qu'avant de partir sur les océans, François-Yves étudie la musique à Quimper.

On a donc affaire à quelqu'un de lettré, et même artiste. C'est donc tout d'abord le métier de maître d'école qu'il exerce à Guimiliau à son retour de l'enfer des pontons de Portsmouth. Après 4 ans d'enfermement dans l'entrepont d'un vieux navire sans mâture mouillés dans la rade anglaise, il retrouve sa Bretagne natale.

Il se marie en 1821 avec Marie Hélène Maguet de Guimiliau.

Les pontons sont de vieux navires sans mâture, mouillés ou embossés dans les estuaires. Celui-ci est un des pires : il est mouillé en rade de Portsmouth, à plusieurs milles de la terre. Les marins n'aimaient déjà pas être en rade ; la vie des prisonniers, enfermés dans l'entrepont, est atroce. Le jour, les sabords sont ouverts, et l'on s'achète fort cher - si l'on a de l'argent - une place auprès d'eux ; la nuit, ils sont fermés, on étouffe dans la pauteur. Pour vêtements, pour "pyjama de forçat", un pantalon et un gilet orange marque "T.O." (transport office). Pour nourriture, le "quart de portion", presque immangeable, que les geôliers réduisent encore de leurs vols.

On dort sur les planches, sous de maigres couvertures, si serrés qu'il faut se retourner tous ensemble - sous le fracas des souliers à clous des sentinelles qui déambulent sur le pont. [...] Le jour, on mène la vie des prisonniers reclus : on taille des os ... avec des couteaux d'os,

Généalogie ascendante et descendante de François-Yves Le ROUX

-LE ROUX Louis, * 1693 Ergué-Gabéric, + 19.11.1759 Ergué-Gabéric (Creac'h Ergué)
 xLE GUYADER Marie, x 15.10.1721 Ergué-Gabéric, + 07.11.1758 Ergué-Gabéric
 !LE ROUX Jean Louis, * 26.12.1726 Ergué-Gabéric (Kerganou), + 01.09.1779 Ergué-Gabéric (Kernaon)
 !xBERRE Jeanne, x 24/10/1752 Ergué-Gabéric, * 05.04.1726 Ergué-Gabéric, + 01.01.1786 Ergué-Gabéric (Kernaon)
 !LE ROUX Jean, cultivateur, * 15.09.1753 Ergué-Gabéric (Crec'h-Ergué), + 01.03.1788 Ergué-Gabéric (Kernaon)
 !xLE CORRE Catherine, x 08.08.1784 Ergué-Gabéric, * Quimper Saint Esprit, + 15.09.1812 Elliant
 !LE ROUX Jean-François, * 10.07.1785 Ergué-Gabéric (Bourg), + 28.07.1788 Ergué-Gabéric
 !LE ROUX François-Yves, organiste, * 17.02.1788 Ergué-Gabéric (Kernaou), + 30.07.1838 Guimiliau (Bourg)
 !xMAGUET Marie Hélène, x 11.06.1821 Guimiliau, * 21.05.1795 Guimiliau
 !Le ROUX Marie Yvonne, organiste, * 18.11.1823 Guimiliau (Bourg)
 !Le ROUX Marie Jacquette, * 09.10.1825 Guimiliau (Bourg)
 !Le ROUX Marie Charlotte, * 11.10.1827 Guimiliau (Bourg)
 !Le ROUX Jean Louis, organiste, * 20.08.1829 Guimiliau (Bourg)
 !Le ROUX Allain Marie, organiste, * 09.08.1832 Guimiliau (Bourg)
 !xPOULIQUEN Marie Françoise, organiste, x 08.02.1863
 !LE ROUX Marie Hélène, organiste
 !LE ROUX Marie Jacquette, organiste

Sur l'acte il est déclaré organiste de profession, métier qu'il exerce en tant que titulaire des orgues historiques de Guimiliau.

L'orgue de Guimiliau a été construit dans les années 1675-80 par le facteur Thomas Dallam, tout comme celui de dimension plus modeste d'Ergué-Gabéric. En 1850 : l'orgue, muet depuis quelques temps, est remis en état par Loiselot et par l'organiste Maryvonne Le Roux qui avait pris la suite de son père. Michel Cocheril, organiste émérite de Guimiliau, écrit dans la plaquette descriptive de l'instrument :

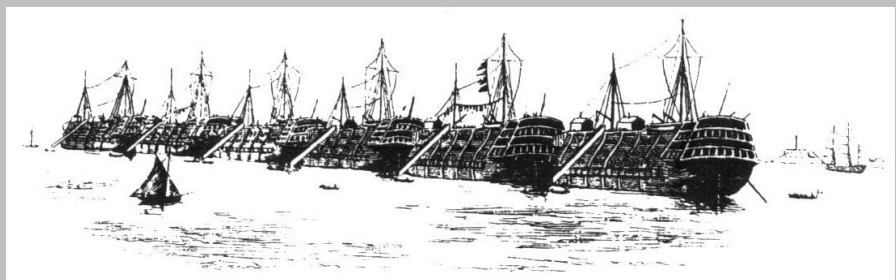
« L'histoire de l'orgue de Guimiliau est encore mal connue, par manque d'archives. On pense qu'il a été construit dans les années 1675-80 par Thomas Dallam sieur de la Tout, facteur d'origine anglaise auteur de nombreux instruments dans l'ouest de la Bretagne, et fils du grand facteur anglais Robert Dallam. Une signature "Dallam" a été retrouvée dans le sommier du Positif, et les registres paroissiaux nous apprennent que Thomas Dallam est mort à Guimiliau le 14 juillet 1705. [...] Depuis sa construction par Thomas Dallam, l'orgue a subi des vicissitudes. On pense que le Positif et le Grand Orgue étaient à l'origine deux instruments séparés, et qu'ils n'ont jamais vraiment fonctionné ensemble. »

car on n'a aucune lame de fer ; on joue, on y "perd sa chemise" au sens propre du mot. On reçoit des leçons de tous genres, données par ceux qui savent : sciences, escrime, danse même. Pour pouvoir travailler la nuit, on fait des lampes en coquilles d'huitre, où l'on brûle économisée sur la viande, pourtant rare. On joue sur le pont des pièces de théâtre [...] ; on y invite les dames de Portsmouth, qui prêtent les costumes ; détail comique : ceux qui ont perdu au jeu leurs vêtements n'y peuvent assister, par

décence ; alors, on les entortille dans des couvertures. Et puis, c'est la vie de toute prison militaire : des caïds y font régner un "ordre" à leur idée ; des clans se forment ; on se supporte.

S'évader ? La côte est loin. Pis, cette côte est toute bordée de vasières, réputées infranchissables.

Extrait du livre Histoire des corsaires de Jean Merrien.



TROIS GÉNÉRATIONS D'ORGANISTES

« C'est sans doute au XVIII^e siècle seulement qu'un facteur peu compétent aurait placé le tout sur une tribune mal étayée. Au début du XIX^e siècle un personnage pittoresque, François-Yves Le Roux, s'installe à Guimiliau (après s'être enfui des pontons anglais où il était prisonnier) et devient organiste.

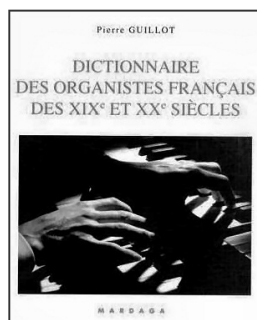
Il répare son instrument, laissant sa signature sur un tuyau de façade. Au milieu du XIX^e siècle, on indique le l'orgue est muet depuis bien longtemps. Après une remise en état en 1850 par un certain Loiselot, l'orgue sert jusqu'en 1909, tenu par les descendants de Le Roux, puis devient injouable. »

C'est donc une véritable dynastie d'organistes que François-Yves va fonder : sa fille aînée, ses deux fils, sa belle-fille, ses deux petites filles.

Quelle belle carrière pour le jeune gabérisois né au 18^e siècle à Kernaou !



[cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubrique Personnalités]



Chronique de Marjan

Marjan Mao zo en-dro



Suite à notre demande au pôle Basse-Bretagne de Dastum de pouvoir publier directement sur le site GrandTerrier les chansons de Marjan (cf. Kannadig n° 8) pour une écoute en ligne, la position de l'association a été négative (cf. ci-dessous).

Dont acte !

Certes sur le site Internet de Dastum on ne consulte que la liste des chansons disponibles. Mais sur les ordinateurs disponibles dans les antennes de Dastum, les fichiers enregistrés en extension mp3 sont au format RealPlayer, et peuvent éventuellement être convertis en fichiers standards mp3 avec un logiciel ad-hoc.

Mail Dastum - 27.03.2009 -

« Bonjour, Nous sommes désolés de ne pouvoir satisfaire à votre demande concernant les enregistrements de Mme Mao. Nous sommes liés par contrat aux déposants ainsi qu'aux interprètes. En l'occurrence il nous est demandé de ne pas diffuser ailleurs

les enregistrements en question. La solution est, comme vous l'avez déjà fait, d'indiquer un lien vers les archives sonores de Dastum, libre aux personnes intéressées de venir consulter ces enregistrements dans les pôles de consultations les plus proches.

Ken na vo. »

TÉMOIGNAGE

Renée, fille de Marjan :



« Je ne connaissais pas les trois premières chansons enregistrées par Dastum ; par contre j'ai souvent chanté les autres avec ma mère dans notre petite maison de Stang-Odet. Et quand j'ai écouté

ma mère interviewée sur ses années d'école, qu'elle ne pouvait y aller parce qu'elle n'avait rien à emporter à manger, j'ai eu vraiment la larme à l'œil. ... »

LINGUISTIQUE

Mélanie Jouitteau, chercheuse au CNRS, a développé le vaste chantier linguistique Arbres (Evit un Atlas Rannyezhoù ar BREzhoneg: Sintaks). Dans ce

cadre, sous le titre « Projets interactifs de transcription de données orales du breton », elle présente gentiment la démarche entamée par le projet de transcription et traduction du patrimoine bretonnant sur le site GrandTerrier.

« Le site "grand terrier" développe un outil wiki où sont mises en ligne des données orales, conversations enregistrées dans les années 80. Le son, numérisé, est disponible en ligne, et sa transcription est interactive. Une façon maligne et originale d'obtenir des transcriptions, tout en fournissant libre accès à un matériel

intéressant tant au niveau scientifique que pédagogique. Cette démarche aujourd'hui marginale, pourrait préfigurer d'une nouvelle manière de traiter les données orales si elle était développée à plus grande échelle. »

<http://makino.linguist.jussieu.fr/ARBRES>



Histoire du canal de la papeterie

Dour ar veil paper gwechall ha bremañ

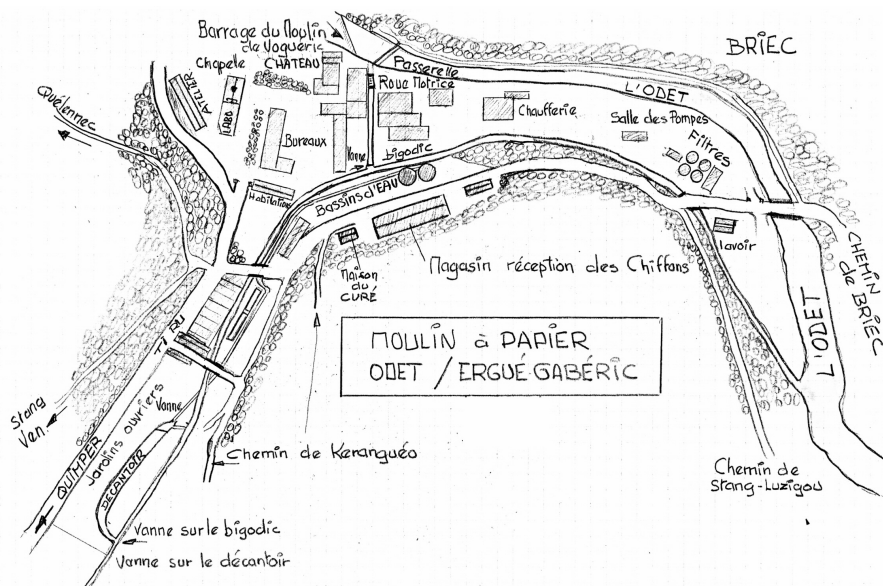
Dans le quartier d'Odet, on aime bien essayer de refaire la chronologie de la constitution du patrimoine industriel que constitue l'usine à papier Bolloré. Les archives ne sont pas légion et on manque certainement de recul sur ces presque 200 ans de transformations, mais il est néanmoins important de fixer les connaissances actuelles, quitte à les corriger ou enrichir dans les années à venir. On va d'abord s'attacher à retracer les origines de la construction du canal.

LA LÉGENDE

Longtemps on a cru que le canal d'amenée de la papeterie avait été créé par Nicolas Le Marié, le tout premier fondateur du moulin à papier en 1822. En effet, en 1922 lors de la fête du centenaire, l'abbé André-Fouet présente les choses ainsi :

« Que de transformation à Odet depuis ce printemps de l'année 1821, où un cavalier de 24 ans parcourait cette région plus déserte, plus chaotique, plus désolée alors que le Stangala [...]. Ce cavalier, c'était Nicolas Le Marié [...]. A cette époque, dans nos régions, on utilisait bien peu la houille blanche comme moteur industriel : [il] voulut faire coup double en s'en servant pour fonder une papeterie. La chute d'eau était à créer : pour l'obtenir, il fallait détourner l'Odet sur une longueur de 1.500 mètres. »

Au début du 19e siècle, le site d'Odet était-il aussi aride que l'abbé le prétend ?

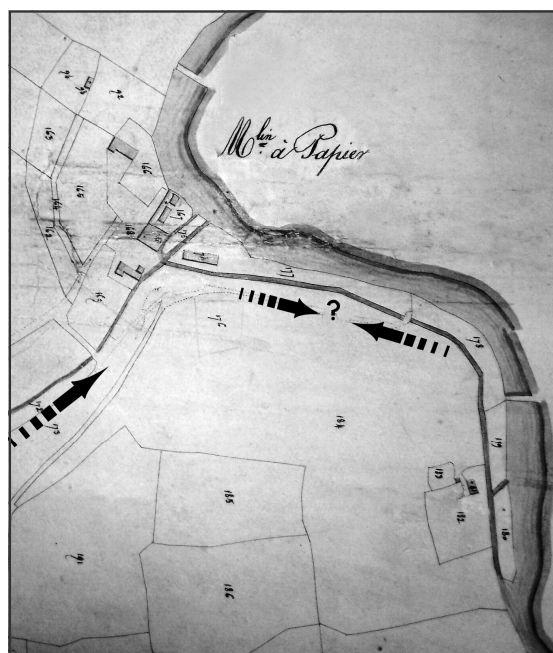


LE BIGOUDIC

Sur le cadastre de 1834, on remarque deux tronçons de cours d'eau, le premier étant le ruisseau Bigoudic, affluent de l'Odet et prenant sa source plus au sud et s'écoulant le long de la route de Stang-Venn ou Les-tonan. Le deuxième tronçon est situé entre le site de la papeterie et le 2e tournant amont de l'Odet.

Ce dernier tronçon était-il l'amarce du canal s'écoulant du nord-est vers le sud-ouest, ou alors était-ce la prolongation naturelle du Bigoudic et s'écoulant dans le sens inverse en pente vers l'Odet ?

Ce qui est sûr est que sa longueur est à peine un cinquième du canal actuel, ce qui laisse à penser que son débit n'était pas suffisant pour remonter la pente. Aujourd'hui il ne reste de ce tracé qu'un fossé asséché, et on n'y trouve pas de terrassement artificiel, ce qui laisse à penser que le tronçon en question était la continuation du Bigoudic vers l'Odet.



Par contre avant de se jeter définitivement dans l'Odet, une vanne de dérivation devait apporter un débit suffisant sous la grande roue à aubes de l'usine car le Bigoudic provenait de bien plus haut, et pouvait constituer ce qu'on peut appeler une chute d'eau.

ECHOS DU BIGOUDIC

Le Bigoudic donnait non seulement un excellent papier à cigarettes, mais c'était aussi une réserve de truites et d'anguilles. Les braconniers locaux ne s'en privaient pas. Les anguilles arrivaient même à bloquer les directrices de la turbine hydraulique de l'usine !

Le dernier ruisseau venant alimenter le Bigoudic descend de Stang-Venn dans la prairie avant Ti-Coat. Non loin la fontaine « Feunteun Park Toulgurn » donnait une très bonne eau de consommation. Elle arrivait par un tuyau de 100 ; tout le quartier venait avec différents récipients chercher son eau.

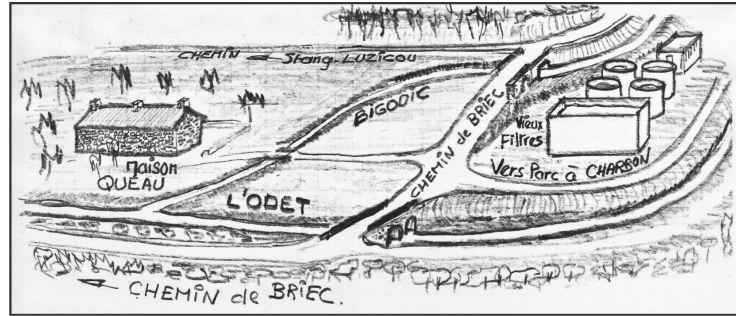
Plus loin un lavoir où de nombreuses lavandières venaient de Keranna laver leur linge, et les Konchennoù allaient « bon train ». Anna Ti-Coat était ainsi au courant des histoires locales, vraies ou fausses, et faisait profiter tout le monde. Ça partait souvent dans des éclats de rire interminables.

Joyeuse époque révolue !

BESOINS D'EAU

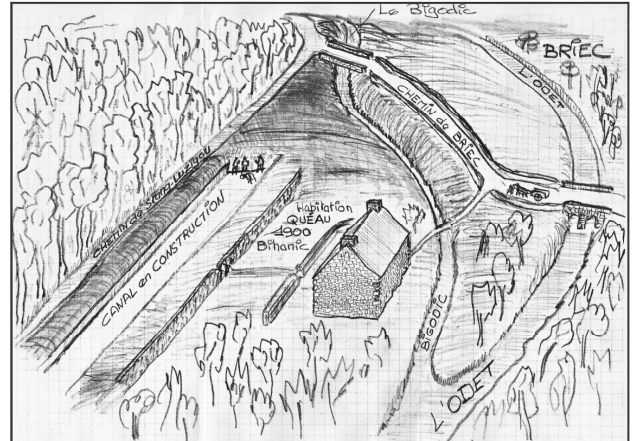


L'histoire de la papeterie nous apprend qu'en 1881 la production d'énergie, de la vapeur en l'occurrence, est assurée par une chaudière en remplacement de la grande roue. Il faut donc alimenter en eau la chaudière qui produit la vapeur. Le ruisseau du Bigoudic était peut-être suffisant pour la grande roue, mais avec les besoins d'énergie croissant, l'idée d'un canal



d'amenée est vite à l'ordre du jour.

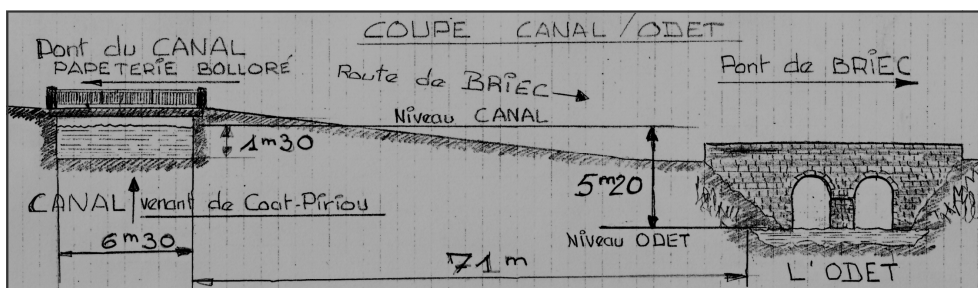
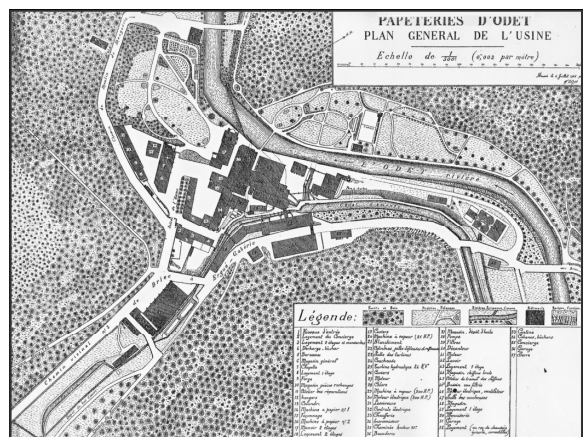
En plus de son apport énergétique, l'eau est un composant essentiel à la production de la pâte à papier, et ce en quantité de plus en plus importante.



La guerre survient en 1914. Malgré les difficultés d'approvisionnement, l'usine se développe encore. On y construit une centrale électrique à vapeur, le matériel est en quasi-totalité renouvelé et les vieux bâtiments remplacés par de nouvelles constructions plus fonctionnelles. Une deuxième machine à papier est également installée.

Mais pour faire fonctionner l'usine, l'entrée du canal d'amenée doit être plus haut de 5m 20 par rapport au cours de l'Odet, car sinon il n'y a aucune chance que l'usine puisse être alimentée dans sa partie sud. Des travaux énormes de terrassement sont nécessaires pour

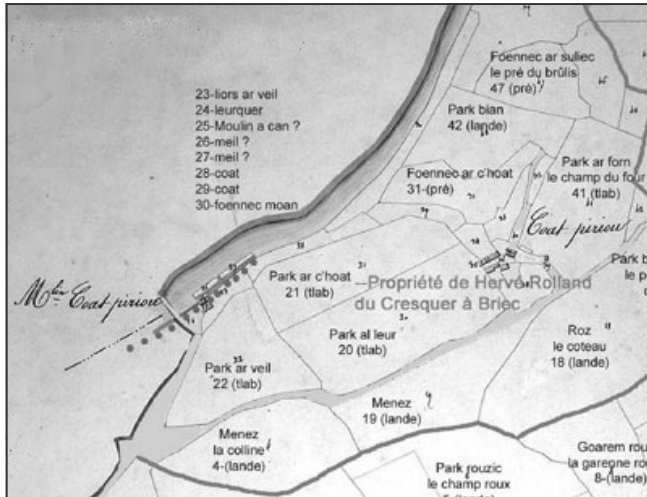
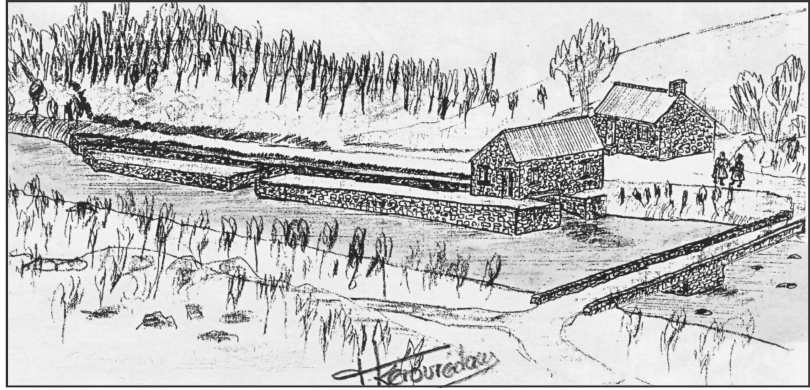
que le débit du canal soit suffisant pour refouler le Bigoudic. Avec l'arrivée du canal le dernier tracé du Bigoudic est supprimé et ce dernier et le canal peuvent se jeter dans l'Odet plus en aval. Ce qui fait que le 4 juillet 1925, F. Le Gars peut dresser un plan de l'usine au cordeau où le canal d'amenée se présente avec majesté.



Mais pour amener un débit d'un m3 par seconde à plus de 5 mètres du niveau naturel, l'entrée du canal doit être suffisamment éloignée, par exemple du côté du moulin de Coat-Piriou, à 1.500 mètres de l'enceinte de l'usine.

MOULIN DE COAT-PIRIOU

A quelle date le moulin de Coat-Piriu fut détruit pour laisser la place au barrage sur l'odet, puis à l'écluse constituée des vannes d'alimentation et de régulation du canal ? Avant 1925 certainement, mais pas forcément bien avant.



En 1834, sur l'ancien cadastre il n'y a pas d'ambiguïté : les positions du moulin et du bief sont marquées, et le nom des parcelles sont bien libellées « meil » ou « veil ».

Même chose en 1914. Dans un boîte numérotée 1024 des archives municipales d'Ergué-Gabéric, on trouve 28 chemins décrits et cartographiés, dont celui de Coat-Piriu. Peut-être le moulin n'était-il pas en activité, car le dernier acte de naissance d'un enfant de meunier

1858. Dans l'acte le père et les deux témoins sont meuniers.

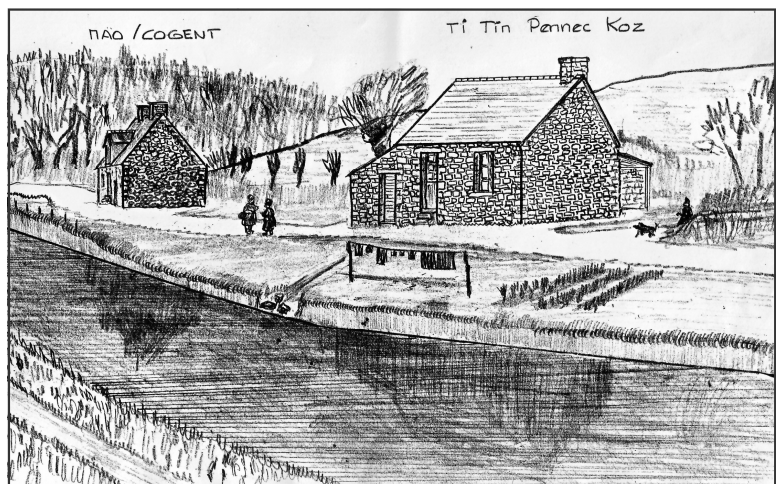
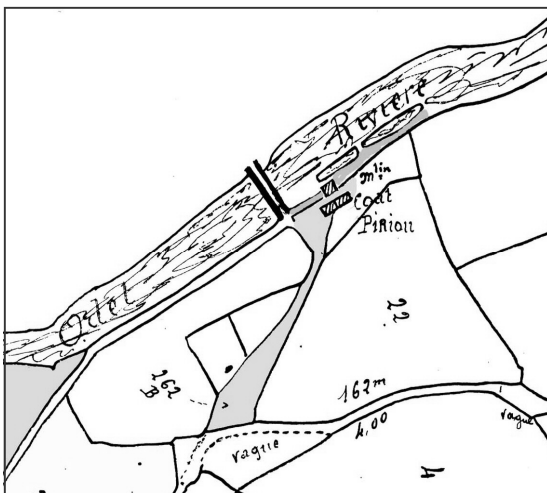
Après les travaux de destruction du moulin, la petite maison d'habitation fut conservée, et une autre construite plus loin. Au siècle dernier ces maisons étaient désignées du nom de leurs habitants respectifs : « Ti Tin Pennec Koz » et la maison de Mao ou Cogent.

BARRAGE ET ÉCLUSE

« 16 mars 1858, L'an mil huit cent cinquante huit, le seizième à deux heures du soir par devant nous Maire et officier de l'état civil de la commune d'Ergué-Gabéric canton de Quimper département du Finistère a comparu Hervé Hiliou âgé de 39 ans, meunier au lieu du Moulin de Coat Piriu en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin née ce matin au dit lieu à une heure, de lui déclarant et de Madame Quiniou son épouse âgée de 34 ans, auquel les prénoms de Marie-Renée. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Louis Hiliou âgé de 22 ans et de Joseph Pétillon âgé de 32 ans, meuniers en cette communes, lesquels avec le père ont déclaré ne savoir signer après lecture. »

Quand l'entrée du canal à Meil-Coat-Piriu fut mise en eau ? Vraisemblablement entre 1914 et 1925, et sans doute en 1921-22 car le discours de l'abbé cité en début d'article mentionnait explicitement son existence même s'il en attribuait la paternité à Nicolas Le Marié.

Des archives de l'exploitation agricole du Kreisker en Bric apportent des précisions. On y apprend qu'en 1923 le barrage fait l'objet de relèvement, et sur place on découvre effectivement en bas des prairies du Kreisker un muret sur une longueur plusieurs centaines de mètres.



Un talus a été adjoint conformément à l'accord entre le propriétaire du Kresquer et René Bolloré. Ces travaux constituaient des mesures de protection contre les inondations que le barrage pouvait causer accidentellement quand les pluies étaient abondantes.

On apprend que le barrage à l'origine appuyé à la parcelle 906 était exactement à l'endroit où l'écluse avec vanne automatique fut installée sans doute quelques années après. Cette vanne est une merveille technologique. Ses deux axes étaient parfaitement alignés et horizontaux, et soutenir une charge d'au moins 5 tonnes.

Quand l'eau monte sur le plateau de la vanne, les flotteurs montent dans leurs logements respectifs. Quand l'eau descend, l'effet inverse se produit. Le but est d'avoir une hauteur d'eau suffisante dans le canal.

« Du 9 juin 1925

Monsieur BOLLORE est propriétaire d'une usine dite « Papeteries d'Odet », ainsi que tous accessoires et dépendances comprenant entre autres un canal d'amenée dont l'entrée est établie au moyen d'un barrage appuyé sur la rive droite de la rivière de l'Odet, contre la prairie cadastrée sous le numéro 906 de la section I de la commune de Briec, qui a été acquise par Monsieur Nicolas LE MARIE, ancien propriétaire de cette usine, aux termes d'un contrat reçu par Me PLUNIER, notaire à Briec, le 17 mars 1852 [...]

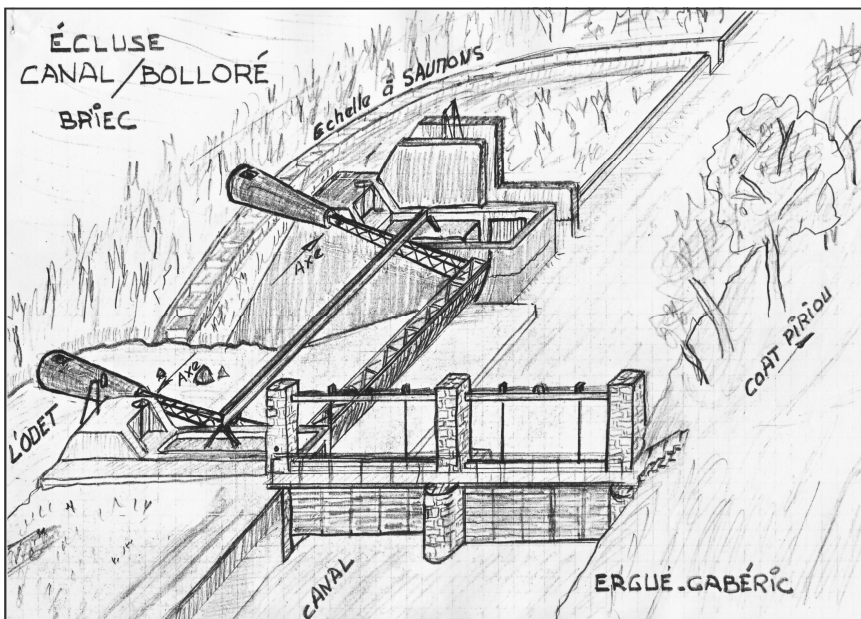
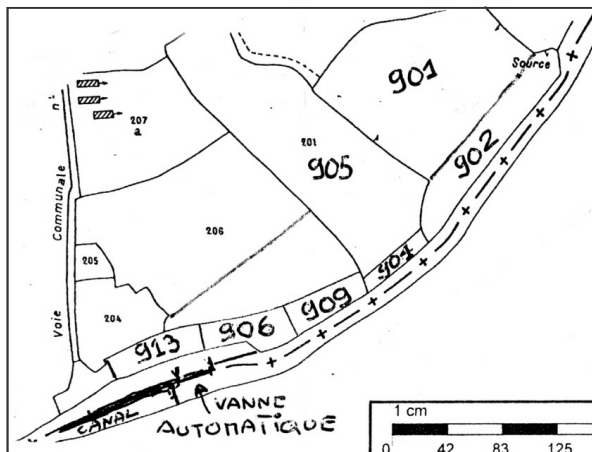
Les travaux de relèvement du barrage

exécuté conformément aux plans annexé à l'arrêté de la Préfecture du Finistère en date du six novembre 1923, étant terminés, et afin d'assurer l'écoulement des eaux de ladite propriété du Gresquer et prévenir, dans la mesure du possible, les inondations dans l'étendue des numéros 902, 903, 904, 905, 906^r, et 909, section I de la commune de Briec les comparants ont arrêté [...]

Article premier. Monsieur LE STER reconnaît la régularité de ce relèvement et autorise Monsieur BOLLORE à faire construire ou édifier sur les numéros 902, 904, 909 et 906, un talus en motes, terres, ciment ou poteaux en ciment armés [...]

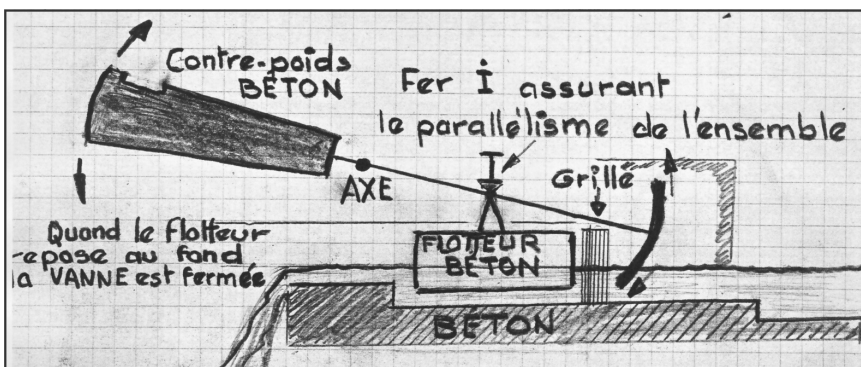
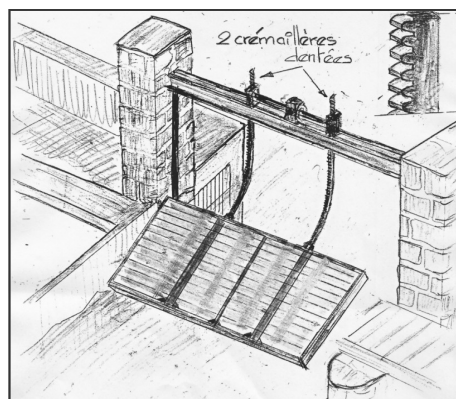
Le poids des contre-poids en béton est inférieur au poids des flotteurs et de la vanne. La hauteur d'eau suffit donc pour déclencher l'auto-régulation. Ce système a très bien marché jusqu'à ce que des casseurs ne passent par là.

En janvier 2009, les



crémaillères d'une vanne manuelle ont cédé sous la pression de l'eau. Depuis quelques années le tablier avait quitté la glissière du pilier.

Au nom de la mémoire des ingénieurs et des ouvriers qui ont conçu cet ouvrage, il faudrait à notre avis réhabiliter un peu plus le site de Meil-Coat-Pirio.



[cf. articles complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Patrimoine Industriel, avec notamment les photos et relevés cadastraux d'Henri, et les croquis et explications didactiques de Mann]



Noces à la Capitale

Frïkoù vraz e Voc'h

Tous

ces jeunes sur la photo ont autour de 20 ans, et sont nés pour la plupart entre 1913 et 1915. Ils sont de sortie sans doute pour le mariage de l'un d'entre eux, vraisemblablement Michel Corre qui porte un noeud-papillon. Si vous avez des infos supplémentaires, notamment si

vous reconnaissez l'inconnu aux cheveux bouclés, n'hésitez pas !

Le repas de noces était sans doute organisé chez Heydon au Bourg, aujourd'hui La Capitale, restaurant devant lequel ils posent et qui est reconnaissable à ses pierres de taille ouvragées.

Ils sont tous originaires du quartier de Lestonan, et parti-

7	8	9	10	11	12	13	14
	1	2	3	4	5	6	

culièrement nombreux de Keranguéo. Et si trois d'entre eux sont artisans, la plupart sont employés à la papeterie Bolloré d'Odet.

Six d'entre eux sont fumeurs, et chose étonnante quatre tiennent leur cigarette de la main gauche.



1. Mathias Riou, artisan-maçon, du Bourg (mère de Stang-Venn)
2. Pierre Corre, papetier à Odet, puis restaurateur à Stang-Venn
3. Michel Corre, menuisier, de Keranguéo, sans doute le marié
4. Etienne Guivarc'h, de Lestonan-Vihan
5. ?
6. Laouic Saliou, artisan-menuisier, Lestonan (ne pas confondre avec son homonyme sculpteur du Bigoudic)
7. Jean-Louis Le Moigne, papetier à d'Odet, de Keranguéo
8. Hervé Mevellec, artisan-menuisier, de Stang-Venn
9. Jean Niger, papetier-mécanicien à Odet, de Keranna
10. Hervé Floc'h, papetier-mécanicien à Odet, de Keranna
11. Germain Kervran, marine nationale, de Keranguéo
12. Laurent Pennec, papetier-maçon, de l'Ecluse (moulin de Coat-Piriou).
13. André Marc, papetier, de Keranguéo
14. Pierre Gaonac'h, de Keranguéo.



Germain Kervran



Michel Corre

En 1934-35 quatorze jeunes étaient de noces chez Heydon du Bourg, la Capitale aujourd'hui. On se souvient encore d'eux du côté de Keranguéo, l'Ecluse, Stang-Venn, Keranna et Lestonan-Vihan.



???

Kerelan, francfief des Regaires

Dihelloù ar grenn-amzer

Norbert Bernard avait déjà en 2003-2005 commencé un travail de décryptage de certains documents de la série 1G 86 des Archives Départementales, une liasse consacrée aux déclarations d'allégeances des propriétaires du village de Kerelan qui dépendait de la commune étendue de Lanniron (le rattachement à Ergué-Gabéric date de 1792) et de l'évêché au travers des Regaires.

Les travaux de décryptage de Norbert avait notamment servi à étudier le tracé de la voie romaine à l'est de Quimper. Cette analyse est consignée dans son mémoire de thèse « Chemins et structuration de l'espace en Cornouaille du Ve siècle à la fin du XVIIe siècle, exemples autour de la commune d'Ergué-Gabéric ».

Au printemps 2009 Jean-Jacques Pêrès, fêru et passionné de généalogie et documents d'archives, a rassemblé 22 actes de la série 1G86 datés de 1489 à 1670. Dans la continuité de ce travail, ils ont été regroupés en rubrique Documents, afin d'être transcrits, annotés et commentés.

RÉGAIRES ET FRANCFIEF

Tout d'abord un bout d'explication sur les Regaires, extrait du site amisduturnegouet sur free.fr :

« Les régaires, c'est tout simplement le nom qu'on donnait au domaine temporel dépendant d'un évêque et dont il était le seigneur, au même titre que l'aurait été n'importe quel noble propriétaire d'un fief avec justice. Il faut préciser que le mot seigneur n'a pas à l'origine d'autre signification que « celui qui possède la

terre ».

D'où venaient ces biens entrant dans les régaires ? Le plus souvent, ils provenaient de donations anciennes faites au cours des âges par des féodaux, qui souhaitant sans doute s'attirer des grâces divines ou se faire pardonner leurs péchés, avaient doté l'église de quelques fiefs avec les revenus en dépendant. [...]

Qui relevait de la justice de l'évêque ? Toute personne vivant sur les terres de l'évêque ou celle vivant sur des fiefs concédés par ledit prélat. »

Quant aux terme francfief, les dictionnaires disent généralement ceci :

« franc-fief (n.m.)

1.(féodalité) héritage noble ou tenu en franc-alleu.

2.(féodalité) droit que devait payer au roi un roturier possédant un fief. »

DEUX POIDS, DEUX MESURES

La transcription des actes de Kerelan est intéressante à plus d'un titre : généalogie familiale, géographie des parcelles, des chemins et des cours d'eau, traces de bâtiments disparus, notamment le moulin de Kerelan (concession en 1489) qu'il ne faut pas confondre avec ceux proches de Cleuyou ou de St-Denis.

Mais ce qui est notable également est le vocabulaire choisi pour préciser la redevance due annuellement à l'Evêché pour la tenue des terres de Kerelan. Sur plusieurs documents entre 1540 et 1634 la formulation reste inchangée, à savoir :

« Chefrente [1] soixante sols monnoie [2], deux crublées [3] d'avoine



ne, une géline [4], une carnée [5] et tiers carnée [5] froment à la saint Mathieu ».

[1] Chefrente : redevance annuelle, en nature et/ou en argent, due par le vassal au suzerain au titre de la tenue d'une terre noble. .

[2] Sol monnoie courante : petite espèce faite de billons, c'est-à-dire de cuivre, tenant un peu d'argent, mais plus ou moins, suivant les lieux (Encyclopédie Diderot).

[3] Cruble, s.f., mesure pour les grains (dict. Godefroy 1880). Composé de deux boisseaux (Revue de Bretagne, de Vendée & d'Anjou, 1861, p. 202). la contenance du boisseau varie beaucoup suivant les localités. Par exemple le boisseau ras contiendrait 11,2 litres à Morlaix et 107,1 litres à Landevennec (histoiresdeserieb.free.fr).

[4] Géline, s.f., poule (dict. Godefroy 1880).

[5] Carnée : mesure pour les grains. A priori équivalent au quart de boisseau, une mesure ancienne de matières sèches.

Il est difficile de se faire une idée de la contenance des impôts en nature, c'est-à-dire en avoine et en froment.

A priori le poids des deux crublées d'avoine ferait un équivalent de 4 boisseaux. Celui du froment, une carnée et tiers, soit précisément un tiers de boisseau. Mais le souci est de savoir l'équivalent exact d'un boisseau quimpérois ?

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Documents]



Les Cahiers d'Anatole Le Braz

Deuguignet war an c'haerioù ar Braz

*E*ⁿ

1886 Anatole Le Braz est nommé professeur de lettres au lycée de Quimper. Dès son arrivée, François-Marie Luzel alors archiviste départemental et conservateur du musée archéologique de la ville, l'associe à ses travaux. Anatole Le Braz effectue bientôt ses premières collectes de contes, légendes et traditions.

Il se voit confier trois missions officielles par le ministère de l'Instruction Publique, notamment recueillir les traditions populaires sur les vieux saints bretons et leurs oratoires et ce qu'il reste de la tradition des mystères bretons. Dans ce cadre, de 1892 à 1898 environ, il parcourt la Basse-Bretagne et se sert de petits carnets sur lesquels il consigne ses observations Et spécifiquement sa rencontre et quelques-uns de ses

échanges avec Jean-Marie Déguignet.

Ces cahiers ont été retrouvés par Norbert Bernard aux Archives municipales de Brest et il en extraya tous les passages qui relataient le patrimoine d'Er-gué-Gabéric, ou contenaient des commentaires relatifs à Jean-Marie Déguignet. Quelques extraits furent publiés dans la bulletin Keleier-Arkae d'avril 2003. Sur le site GrandTerrier on retrouvera l'intégralité des pages relevées : fontaine St Guénaël à Kerrouz, chapelles St Guénolé, de Kerdévet et de St André, église St Guinal, château de Lezergué.

UNE LETTRE SUR- PRENANTE

Plus surprenantes parmi ces documents sont l'épithaphe

rédigée à la lecture de l'avis de décès de Jean-Marie Déguignet en 1905 et la lettre qu'Anatole Le Braz adresse au fils Déguignet. On y trouve une version du dépôt des cahiers de Jean-Marie moyennant argent. Et ce dernier lui aurait donné le titre de possession et l'exclusivité de publication, ce qui excluait toute revendication de la part des héritiers Déguignet.

Il est dommage qu'Anatole n'ait pas été plus soigneux dans la conservation de ces manuscrits. Car, du fait qu'ils constituaient la toute première rédaction des mémoires du paysan bas-breton, la véracité et la lucidité devaient en être encore plus accentuées que la seconde rédaction aujourd'hui publiée.

[cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubrique Déguignet et dans le fonds documentaire N.Bernard]

« Dans l'Union Agricole du 6 septembre 1905, je lis aujourd'hui, à la rubrique des décès de Quimper, le nom de " Déguignet Jean, 71 ans, s.p. (sans profession), veuf de Marie Rospart ". Ainsi donc, il s'en est allé, le pauvre vieux. Est-il resté fidèle jusqu'au bout aux convictions qu'il s'était faites et dans cet admirable mépris des dieux qu'il proclamait avec tant de ferveur ? Il faudra que je tâche de m'informer de la date exacte de sa mort et de la façon dont il a franchi le grand pas. J'ai sa dernière lettre où il protestait contre la vie qu'il était condamné à mener à l'Hôpital. Je salue ici sa mémoire et vais tâcher de la prolonger le plus possible par la publicité de ses papiers. ».

(carnet EH, page 96)

« Aujourd'hui, 14 sept 1905, je reçois de J.M. Deguignet, clerc de notaire à Pont-L'Abbé, une lettre me demandant de lui remettre les manuscrits de son père. Je lui réponds par la lettre ci-dessous :

"Je suis, en effet, possesseur de 24 ca-

hiers manuscrits que votre regretté père est venu m'apporter spontanément en juin 1898. Il voulait m'en laisser la libre disposition sans condition, affirmant qu'il n'avait plus personne qui s'intéressait à lui. Lecture faite de ces manuscrits et ayant constaté qu'ils présentaient un tableau, d'autant plus curieux qu'il était plus sincère, de la vie d'un homme du peuple en Basse-Bretagne, je ne me reconnus pas le droit de les accepter en don et il fut convenu, entre M. Deguignet et moi, que je lui verserais une somme totale de 200 fr. (deux cents), moyennant quoi il me confierait la propriété de ces manuscrits et le droit exclusif de les faire paraître à ma convenance et sous telle forme que jugerais préférable. Si je trouvais un éditeur pour les publier en volume, il était entendu qu'au cas où il y aurait des droits d'auteur, ils me reviendraient après sa mort. cette éventualité ne s'est pas encore produite. Mais les deux cents francs ont été versés à votre père, en deux fois, et j'en ai quittance de sa main. Quant aux conventions relatives à la propriété exclusive qu'il me transférerait et aux arrangements ultérieurs, elles ont été consignées dans un papier également

écrit tout entier de sa main, signé et daté.

Voilà, Monsieur, dans quelles conditions je suis devenu, non pas dépositaire, mais possesseur des manuscrits de feu M. Deguignet. J'ajoute qu'en apprenant sa mort, au regret que j'en ai éprouvé s'est mêlée quelque satisfaction d'avoir pu lui donner dans ses derniers jours, la joie de lire un fragment de ses mémoires dans la Revue de Paris.

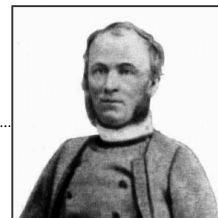
J'espère, Monsieur, que ces renseignements vous paraîtront suffisants, mais il va sans dire que je m'empresserai, si vous le désirez, de vous expédier copie des quittances que j'ai mentionnées ci-dessus, comme aussi de la pièce olographe qui fait foi de mes titres de possession.

Avec mes condoléances, Monsieur, pour la perte que vous venez de faire, veuillez agréer l'expression de mes distingués sentiments. ».

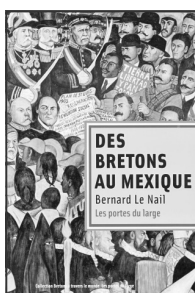
(carnet EH, pages 104-105)

Déguignet à livres ouverts

Levrioù diwar Yann-Mari Deguignet



En ce printemps 2009 ^[1], deux livres publiés donnent de l'important au paysan bas-breton de chez nous. Le premier de Bernard Le Nail relate ses aventures mexicaines, le second son amour et aversion pour la langue bretonne expliqués par Fañch Broudic.



UN BRETON AU MEXIQUE

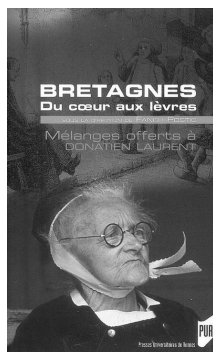
Parmi les nombreux bretons s'étant illustrés au Mexique depuis 1521, le dernier étant J.M.G. Le Clézio, l'auteur Bernard Le Nail a laissé une bonne place pour Jean-Marie Déguignet dans un chapitre pages 128-132 intitulé « L'expédition du Mexique vue par un simple homme de troupe partisan de Juarez » en 1865-67 :

« Jean-Marie Déguignet a laissé un témoignage exceptionnel sur les guerres du Second Empire : opérations de "pacification" en Algérie, guerre d'Italie, guerre de Crimée et expédition du Mexique. Son témoignage est exceptionnel car c'est celui d'un simple homme de troupe, d'un autodidacte d'origine très modeste, un authentique prolétaire, alors que quasiment tous ceux qui ont participé à ces guerres et qui ont laissé des témoignages à leur sujet, étaient des officiers, c'est-à-dire des gens appartenant à des classes sociales plus favorisées et ayant bénéficié d'un niveau d'instruction élevé. Son témoignage est

également très intéressant car c'est celui d'un contestataire, d'un révolutionnaire, d'un personnage lucide et doté d'un grand esprit critique. »

TÉMOIGNAGE D'UN BRETONNANT

Dans l'ouvrage collectif « Bretagne du cœur aux lèvres - Mélanges offerts à Donatien Laurent », Fañch Broudic dresse un nouveau bilan sociologique de l'usage du breton au 19^e siècle au travers des écrits de Jean-Marie Déguignet ^[2]. Le constat est le suivant : « La première constatation que l'on fait à la lecture de Déguignet est tout d'abord que le breton est, au XIX^e siècle, d'usage général en Basse-Bretagne ».



Cet article relève une citation poétique de Jean-Marie, où, contrairement à d'autres de ses propos plus critiques, il donne à sa langue maternelle plus de considération en évoquant pudiquement le monde animal :

« Ici, le vrai hoper noz (le crieur de nuit) est le hibou (pen-youd et le buguel noz (l'enfant de la nuit), c'est la chouette. Ce pen-youd parle si bien le breton qu'aucun Breton bretonnant ne peut prononcer mieux que lui le nom pood (l'enfant ou mon enfant ^[3]) [...]. Ces deux oiseaux nocturnes ne sont pas du reste les seuls qui

parlent breton : la perdrix (gluger), le merle (ar voualc'h), le pinson (ar glovenic), l'alouette (an alc'houeder) et jusqu'au petit roitelet (an naoulanic) parlent tous parfaitement la vieille langue celtique. »

Tout en expliquant les attaques de Déguignet contre les flokloristes, de ses découvertes de la variété des autres langues et les pratiques du français pas forcément maîtrisée par ses contemporains, l'article conclut par la tentative de publication en breton d'un manuel d'élevage des abeilles ^[4] : « Je vais leur en donner un, quoique cela soit bien difficile. Ecrire un traité scientifique et artistique dans une vieille langue barbare comme le breton, c'est presque impossible, puisque les choses principales vous manquent : les mots. » Il est cependant convaincu d'avoir rédigé un texte « pratique, clair et précis ». Là est toute la contradiction de Déguignet : tout en se plaignant des bretons qui jargonnent, il a voulu prouver par ce manuel que la langue devait et pouvait se hisser au niveau du français, même scientifique.

Notes :

^[1] Noter aussi que depuis février 2009 la 1^{ère} édition des Mémoires est disponible sur wikisource.org.

^[2] autre lecture tirée du premier tome d'une anthologie de la littérature bretonne au XX^e siècle : FAVEREAU Francis - « En marge ... : J-M. Déguignet » (2002).

^[3] Enfant peut se dire *paotr* en breton, prononcé localement [po:t].

^[4] Le manuscrit du traité en breton sur les abeilles n'a pas été retrouvé à ce jour.

[cf articles complets sur le site Internet GrandTerrier.net en Bibliographie]



Eugène Boudin, peintre à Kerdévot

Penter ar bardonnoù



L^e

peintre Eugène Boudin, né à Honfleur en 1824, voyage pour la première fois en Bretagne en 1855. Il séjourne dans la région de Quimper et réalise deux séries de 23 dessins à Kerdévot probablement au grand pardon de 1856. C'est un des tout premiers pardons auquel il assiste et qui lui donnera l'envie de revenir en Bretagne.

RASSEMBLEMENTS COLORÉS

Il signe 700 dessins, aquarelles et tableaux sur notre région. Les 23 croquis au crayon et un pastel représentant Kerdévot, avec pour certains des touches d'aquarelle, sont conservés au Cabinet des Dessins du Louvre.



Denise Delouche replace la période Kerdévot des années 1855-56 dans l'oeuvre globale du peintre en Bretagne. Page 21 de sa magnifique biographie elle écrit :

« Deux séries de dessins, qu'il a soigneusement localisés à Kerdévot et à Bénodet, dénotent ainsi l'exaltation qui le saisit au milieu des rassemblements colorés et pittoresques que sont les pardons bretons ; le souci documentaire semble guidé, en ces cas précis, par le projet plus ou moins élucidé d'en faire ensuite un tableau à tête reposée. »

« Kerdévot, au nord-est de Quimper, est un lieu habituellement paisible : quelques maisons, la cha-

pelle et le calvaire dans un placître enclos et un large espace boisé ; les jours de pardon, il est envahi par la cohue des fidèles venus d'une vingtaine de kilomètres à la ronde, de Quimper, de Douarnenez, de Scaër et de Fouesnant ... Le peintre venu avec la foule des pèlerins au début de septembre, n'a sans doute pas eu loisir d'apprécier la calme fraîcheur et la poésie agreste du lieu ; des dessins montrent l'encombrement des charrettes, des tentes, des étals montés sous les grands arbres, des groupes installés pour se reposer ; [...] autant d'images enregistrées, l'une au pastel sur papier gris, la plupart au simple crayon, parfois relevé d'un léger lavis de gris ou de rares touches d'aquarelles. »

UN TABLEAU AUJOUR'HUI DISPARU

Le peintre crayonnait probablement dans l'idée de préparer un tableau sur Kerdévot, et ce tableau est peut-être celui qui a été exposé au Havre en 1858 sous le titre "Un pardon près de Quim-

per", oeuvre non retrouvée à ce jour.

Ce tableau est a priori différent de ceux libellés « Pardon breton », « Pardon en Bretagne », ou « Pardon de Ste-Anne La Palud » qui furent peints un peu plus tard.



Bibliographie :

- ♦ "Eugène Boudin et la Bretagne", Denise Delouche, éditions Palantine, 2000
- ♦ Site internet du Louvre : <http://arts-graphiques.louvre.fr>
- ♦ "Eugène Boudin d'après des documents inédits" ; G. Jean-Aubry, 1922.
- ♦ "Kerdévot Ergué-Gabéric, Eugène Boudin au pardon de Kerdevot", Denise Delouche, 1989.

[dossier complet sur le site GrandTerrier, rubriques Reportages et Bibliographie]

